

Journal communal d'information
édité par la Municipalité
du Mont-sur-Lausanne

Rédactrice:
Mme R. Vaucher

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

reflets du législatif

Ce lundi 25 octobre dernier, le Conseil communal du Mont s'est réuni pour la troisième fois de l'année, en présence de la Municipalité in corpore.

Le début de séance, le Président, M. Paul-Daniel Panchaud, a assermenté un nouveau conseiller communal en remplacement de M. Adrien Dormond qui a quitté la commune du Mont pour des raisons professionnelles. Le nouveau conseiller communal est M. René Dupuis, premier des viennent-ensuite des élections communales de 1989.

Le deuxième point de l'ordre du jour concernait le nouveau règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux que la Municipalité soumettait au Conseil communal pour examen et approbation. Ce nouveau règlement propose des taxes uniques de raccordement, des taxes d'utilisation et des taxes d'épuration. Son entrée en vigueur est prévue au 01.01.1994.

Ce règlement s'attache à fixer notamment les responsabilités réciproques en ce qui concerne les équipements publics et les équipements privés. La taxe unique de raccordement des eaux claires permet d'encourager, pour les aménagements impliquant de grandes surfaces imperméables, la création d'ouvrages de rétention. Quant à la taxe unique de raccordement des eaux usées, elle est calculée en fonction de la surface brute de plancher. La taxe annuelle d'utilisation pour les eaux claires est calculée en fonction des m² de surface rendue imperméable et celle pour les eaux usées est calculée en fonction de la consommation réelle des utilisateurs, alors que la taxe actuelle est basée sur la valeur d'assurance incendie de la construction (ECA).

De plus, ce nouveau règlement prévoit des dispositions afin que la Municipalité puisse établir des conventions particulières avec les gros utilisateurs d'eau, dont la charge polluante dépasse 1000 équivalents-habitants en moyenne annuelle.

La Municipalité demandait également de prévoir l'introduction différée d'une année des nouvelles taxes, dans des cas particuliers, pour permettre la mise en place d'installations techniques susceptibles de réduire sensiblement les quantités d'eau rejetées. Ce nouveau règlement vise avant tout une meilleure répartition des frais, mais n'a pas pour objectif d'augmenter les revenus de la Commune.

La Commission ad hoc chargée d'examiner ce nouveau règlement, qui était composée de MM. Jean Golay, Jean-Jacques Truffer et André Tornay, propose au Conseil communal de lui adjoindre deux amendements, prévoyant l'un une adjonction à la fin de l'article 13 dudit règlement "...et sous sa responsabilité", et l'autre une phrase supplémentaire à l'article 45: "Pour de gros utilisateurs d'eau, dont la charge polluante dépasse 1000 équivalents-habitants en moyenne annuelle, la Municipalité peut établir des conventions particulières incluant le transport et l'épuration des eaux usées". Elle propose au Conseil de l'accepter tel que proposé. Quant à la Commission des finances qui s'est prononcée uniquement sur le plan financier, elle propose également au Conseil communal d'accepter ledit règlement, ce qu'il a fait après quelques discussions relatives à l'un ou à l'autre de ces articles.

La séance est levée à 21 h. 30.

*La secrétaire du Conseil communal
J. Salchli*

municipalité

Télé-réseau communal

A fin 1991, et dans un article paru dans ce journal, nous avons confirmé les dispositions convenues d'entente avec la Direction des Services Industriels de Lausanne pour la réalisation d'un réseau câblé de télévision sur territoire communal du Mont.

Si, depuis lors, la situation semble n'avoir que peu évolué, du moins dans le terrain, nous pouvons vous informer

des diverses étapes intervenues jusqu'à ce jour:

- en décembre 1991, signature de la convention SI Lausanne - Commune du Mont pour la construction du télé-réseau;
- dépôt d'un préavis de la Direction des SI à la Municipalité de Lausanne pour l'obtention des crédits nécessaires à l'extension finale du télé-réseau lausannois "Urba-tel";
- en mai 1992, présentation à la Commune d'un "découpage" du territoire en cinq périmètres devant permettre de planifier les travaux en tenant compte de la densité d'occupation de ces secteurs:

Secteur I: ouest RC 501 (ch. des Pâquis - Etavez) + partie est, limitée au nord par la route du Chalet-à-Gobet et au sud par l'Esplanade du Châtaignier;

Secteur II: sud Commune (Rionzi - Martines - Ruisseau de la Valleyre);

Secteur III: partie est (Penau - Montenailles);

Secteur IV: nord-est (Les Planches);

Secteur V: route de Cugy, Budron, dès le carrefour d'Etavez.

Ce planing a été accepté par la Municipalité en juin 1992.

En février-mars 1993, un questionnaire ad hoc a été adressé à plus de 500 propriétaires situés dans le secteur I pour les inviter à souscrire au réseau câblé de télévision. Nous avons enregistré environ 130 réponses favorables, près de 100 réponses totalement négatives, ainsi que de nombreuses formules comportant quelques réserves ou sollicitant des informations complémentaires.

Il est utile de rappeler qu'à ce jour, la taxe de raccordement est toujours annoncée à Fr. 3500.-, alors que l'abonnement, mensuel, pour 30 programmes, s'établit à Fr. 20.50.

Selon les derniers renseignements obtenus notamment de l'entreprise DICSA SA, Yvonand, chargée de cette réalisation, nous pouvons préciser que dans une première phase, mandat lui a été donné d'étudier l'amenée du "signal",

dès le Bois-Gentil (Lausanne) via le Petit-Flon et le ch. du Rionzi (tracé primaire - conduite principale) jusqu'au ch. des Pâquis; de là, et par la RC 501, aboutissement à proximité du groupe sportif du Mottier pour la mise en place d'une "armoire" (sous-station).

Puis, dans une deuxième phase, étude du réseau en direction du Grand-Mont, ch. de la Perrause, ch. du Mottier.

Dès l'arrivée du signal dans le secteur du groupe sportif précité, il sera possible de procéder à un premier raccordement qui permettra à la direction des SI d'organiser des présentations promotionnelles à l'intention des propriétaires intéressés. Les premiers abonnés sont prévus pour le début de 1994. Cette démarche est maintenant confirmée, un crédit d'étude de Fr. 85'000.- ayant été engagé et les travaux devraient démarrer dès les premiers beaux jours du printemps pour se poursuivre à un rythme que nous souhaitons accéléré ceci en fonction de la disponibilité des propriétaires.

Actuellement, et après avoir étudié dans le détail le tracé de la conduite principale, en tenant compte des infrastructures existantes, les techniciens mandatés s'engagent à prendre contact pratiquement avec chaque propriétaire afin d'étudier, voire de négocier, le tracé de la canalisation en vue du raccordement de son bâtiment. Il est effectivement certain que chaque parcelle présente quelques particularités qu'il y aura lieu d'exploiter au mieux afin de limiter les travaux et les inconvénients pouvant en résulter.

Dans la mesure du possible, le bureau communal peut fournir tous renseignements complémentaires utiles, excepté pour ce qui concerne l'aspect technique du projet; nous avons également la possibilité de consulter les spécialistes en cas d'absolue nécessité.

Le Greffe municipal



Sapeurs-pompiers Activités en bref

L'année s'achevant, le moment est venu de vous présenter notre activité. Notre corps, fort d'environ soixante sapeurs, a été engagé, à ce jour, une trentaine de fois sur le territoire communal pour les interventions suivantes:

- 1 feu
- 3 feux de voiture
- 3 feux de forêt ou de broussailles
- 2 feux de cheminée
- 2 feux de silo
- 1 feu d'installation électrique
- 9 inondations
- 7 déclenches d'alarme automatique
- 1 chute d'arbres
- 1 sauvetage d'animal.

Par ailleurs, notre corps a accueilli les 19 et 20 mars, le cours de formation pour les sous-officiers et machinistes moto-pompe du district de Lausanne,



assurant ainsi la relève des futurs cadres des pompiers de la région.

Après un entraînement assidu, notre équipe moto-pompe a participé, à Forel-Lavaux, au concours organisé dans le cadre de l'assemblée de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers. Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain à Carrouge.

Pour la première fois, notre corps était présent à la foire de mai. Nombreux ont été les Montains à apprécier les délicieuses salades préparées par nos épouses et à déguster une bouteille de notre cuvée. Petits et grands ont pu tester leurs aptitudes au maniement de la lance incendie grâce au jeu proposé.

Le 7 octobre, notre nouveau local matériel a été inauguré à la Place du Grand-Mont, nous permettant ainsi de réunir le matériel disséminé jusqu'alors dans différents endroits de notre commune. Les autorités communales ont pu apprécier notre équipement moderne et performant.

Durant cette année, plusieurs de nos cadres ont parfait leur formation en suivant des cours de sous-officiers ou

divers cours au niveau cantonal ou même fédéral.

Nous invitons toutes les personnes désirant suivre une formation sapeur-pompier et servir dans notre corps, à une séance d'information qui aura lieu le lundi 13 décembre 1993 au collège du Mottier B à 20 heures.

L'Etat-major

services publics



**Le Centre
médico-social
du Mont**

Tél. 021/652 22 11

Bienvenue... chez vous !

Vous avez fait le choix de rester à maison... et nous vous y encourageons.

Votre santé vous préoccupe ?

Les professionnels du CMS mettent leurs compétences et leur enthousiasme en commun, 24/24 heures et 7/7 jours, dans le but de vous permettre de rester chez vous.

Vous avez besoin de soins ?

L'infirmier(e) vous soutient et vous accompagne dans des situations difficiles de maladie et assure les soins nécessaires délégués par votre médecin.

Vous avez des enfants ?

Vous venez d'avoir un enfant ? Vous vous posez des questions sur son bien-être. Des professionnels vous offrent conseils, soutien et lieu de partage pour jeunes parents.

Vous avez des difficultés pour les



tâches quotidiennes ?

L'aide familiale et/ou l'auxiliaire peut vous aider à accomplir vos soins d'hygiène et tenir votre logement.

L'organisation de vos repas vous pose un problème ?

Des repas livrés à domicile peuvent vous apporter une solution.

Vous déplacer sans aide est difficile ?

Vous souffrez d'un handicap passager ou définitif qui limite vos mouvements ? L'ergothérapeute favorise votre autonomie dans vos activités quotidiennes. Vous avez un rendez-vous mais ne pouvez utiliser les transports publics, les bénévoles se proposent pour vous accompagner.

Vos voisins sont formidables, mais ils ne sont pas toujours là ?

Vous êtes seul(e) chez vous, cette situation vous inquiète. Un système d'appel à l'aide peut être installé chez vous.

vous avez d'autres difficultés ?

Votre situation de santé peut provoquer des problèmes familiaux, professionnels, de logement, d'assurance, d'aide financière ou juridique. L'assistant(e) social(e) vous soutient et vous accompagne dans vos démarches.

L'appui de la famille ou des proches, vos voisins et le bénévolat sont nos principaux alliés dans la démarche que vous entreprenez pour rester chez vous.

Par la volonté de l'Etat de Vaud, de votre Commune et de votre Caisse maladie, les habitants des communes de Bretigny, Morrens, Froideville, Montheron, Le Mont et Cugy, bénéficieraient des prestations offertes par le Centre médico-social dont les bureaux se situent dans le bâtiment communal du Mont.

*Marie-Claude Robert
Responsable d'équipe*

associations



A.P.E.
**Association vaudoise
des Parents d'élèves**

L'Association des Parents d'Elèves a tenu son assemblée générale le mardi 9 novembre.

En présence de M. Daniel Robert, directeur des écoles et de 22 personnes, M. Valentin Borin, président, nous a retracé les activités de l'année écoulée. Le rapport du trésorier présente des finances saines et une augmentation du bénéfice.

Le comité a été renouvelé pour une période de un an. Au chapitre des

divers, nous avons reparlé de l'horaire matinal. Ce projet est mis en veilleuse pour des raisons de transport et de disponibilité des salles de classes. Il a aussi été discuté du sondage concernant la sécurité sur le chemin de l'école.

A la suite de cette assemblée, nous avons entendu Mme Eva Appert nous parler de la méthode du Dr Thomas Gordon. Cette méthode est basée sur la communication. L'analyse de celle-ci met en évidence les conflits nocifs, par opposition aux conflits positifs. Gordon ne donne pas de recettes miracles, mais des chemins pour trouver des solutions personnelles. Par le message - JE, l'on amène l'autre à considérer le problème de son vis-à-vis et non le sien. Savoir parler en exprimant ses sentiments, mais surtout écouter, telle est la clef de la communication.

Blaize Mivelaz

Association "Le Balafon"

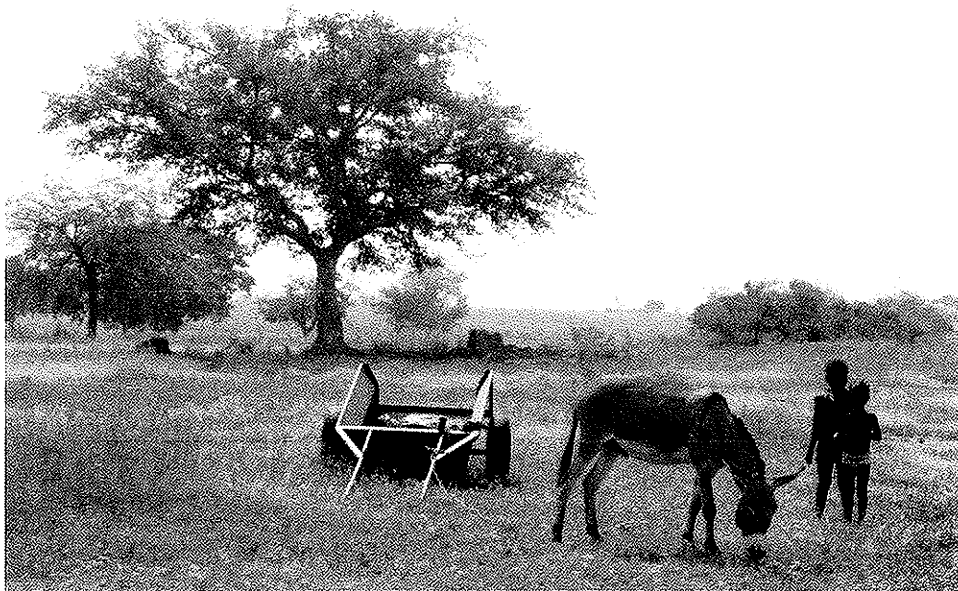
Le Balafon est un instrument de musique à percussion, typiquement africain. C'est l'ancêtre du xylophone. Il y a deux raisons qui ont incité l'association pour un jumelage solidaire Le Mont-Kalsin à choisir ce nouveau nom. Premièrement, le projet agro-pastoral de Kalsin est terminé ce qui justifie le changement de raison sociale d'autant plus que ce village du Burkina Faso ne nous a pas présenté une nouvelle demande de soutien. Deuxièmement, nous avons décidé de ne plus concentrer nos efforts de solidarité sur une seule communauté villageoise mais de laisser le champ libre à de nouveaux projets une fois qu'un objectif est atteint: c'est cette possibilité de réorientation de notre action qui nous a donné l'idée de prendre comme symbole de notre mouvement, un instrument de musique sur lequel on peut improviser presque à l'infini.

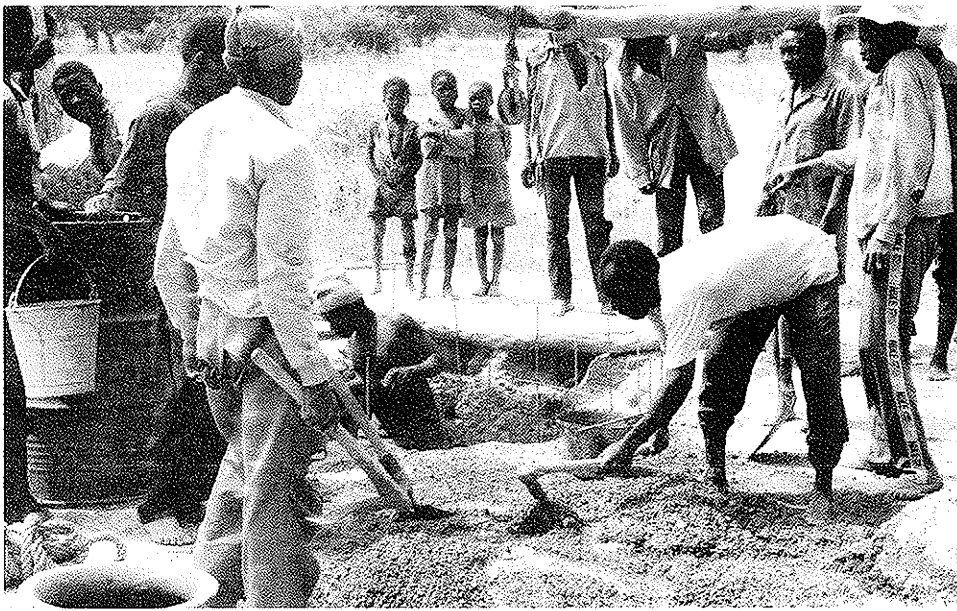
Une aide directe et concrète

Depuis la création de notre association en juin 1990 jusqu'en novembre 1992 nous avons soutenu la réalisation d'un projet agro-pastoral à Kalsin, village du Burkina Faso situé à environ cinquante kilomètres de Ouagadougou, la capitale. Cette aide a permis le forage de quatre puits d'une profondeur d'une vingtaine de mètres, l'acquisition de charrettes ainsi que de dix charrues et d'autant d'ânes pour les tracter et la construction d'une porcherie. Avec ces réalisations qui n'ont coûté que Fr. 12'255.-, la communauté villageoise de Kalsin dispose maintenant de moyens qui faciliteront un peu une existence très difficile dans un environnement naturel hostile. Notre association est satisfaite d'avoir réussi à mener à terme ce projet: des experts en matière d'aide au Tiers Monde nous ont déclaré que c'était un excellent résultat dans un laps de temps aussi court.

Des activités en Suisse

Cet élan de solidarité n'aurait pas été possible s'il n'y avait pas eu, au Mont, le soutien de la Municipalité et de la Société de Développement ainsi que l'aide de nombreuses personnes et entreprises qui nous ont témoigné beaucoup de considération pour notre action. Nous comptons aujourd'hui près de huitante membres et nous recevons régulièrement des dons. Nous sommes aussi bien suivis dans nos actions telles que les ventes d'artisanat africain et de brocante sur le marché à la période de Noël et à la Foire de mai ainsi que les soupers de soutien qui ont lieu chaque année. Il faut relever aussi que notre association permet à des gens d'ici de se rencontrer autour d'un même centre d'intérêt ce qui crée des relations très sympathiques. Un grand merci, donc, à toutes celles et tous ceux qui nous soutiennent: c'est un encouragement pour une action difficile que l'équipe de volontaires réunie autour du comité se propose de continuer!





Prochain objectif: la construction d'une école

Depuis 1986, des classes du Mont font de la correspondance scolaire avec plusieurs écoles au Burkina Faso. Ces activités ont suscité de nouvelles demandes d'aide dans le domaine éducatif. Ainsi, une action de coopération pédagogique est menée par des enseignants et d'autres volontaires qui ont consacré un mois de leurs vacances d'été de 1992 et de 1993 à recycler des enseignants au Burkina Faso. Nous avons décidé de nous associer aux projets éducatifs en participant à la construction d'une école dans un quartier démuné de Ouagadougou. Nous estimons qu'une collaboration entre des adultes et des enfants du Mont dans le cadre d'un même projet est tout à fait opportune. En outre, Nouvelle Planète, dont le siège est à Assens et qui est dirigée par M. Willy Randin, est d'accord de soutenir ce projet de nouvelle école qui comprendra, dans un premier temps, trois classes et qui s'ouvrira en automne 1994.

A vos agendas

Comme vous pouvez le constater, notre association s'attaque maintenant à un projet encore plus conséquent. Nous avons plus que jamais besoin de votre appui. Vous pouvez le donner en faisant bon accueil à nos actions en Suisse. Nous vous donnons déjà quelques rendez-vous: les 2, 4 et 16 décembre 1993 notre association sera de nouveau présente au marché de notre commune. Nous vendrons des objets d'artisanat africain que nous avons fait faire à des Burkinabé ce qui leur a permis de gagner un peu d'argent. Nous proposerons à des prix abordables de multiples possibilités de cadeaux de Noël: des petits et grands paniers multicolores, des sacs à dos en tissu, des étuis à lunette, des porte-monnaie, des chemises, et beaucoup d'autres choses encore. Ce stand sera présent aussi le 4 décembre 1993 à la Saint Nicolas

organisée par la Société de Développement. Le 25 février 1994, nous organiserons de nouveau un souper de soutien. Par la suite nous mettrons sur pied encore d'autres activités pour lesquelles nous vous informerons en temps utile.

Rejoignez-nous!

Si vous n'êtes pas encore membre de notre association, nous vous invitons à adhérer à notre mouvement qui est neutre, il faut le rappeler, sur les plans politique, économique, social et confessionnel. Voici notre adresse: Association "Le Balafon", Jean-Pierre Baur, rte de Sauvabelin 7, Le Mont.

Vos dons sont les bienvenus sur notre CCP 10-288 55-3.

Jean-Pierre Baur

à savoir

Café-Contact

Judi 2 décembre 1993 à 9 heures

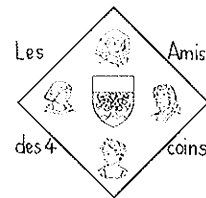
Quelle vie
Quelle aumônerie ?

M. René Sterckx, aumônier dans les Etablissements médicaux sociaux de notre région, nous parle de son travail et nous présente des diapositives.

Judi 3 février 1993 à 9 heures

Exposé de M. Guy Barblan, directeur de l'école de musique Psalmodia.

Toutes personnes intéressée est cordialement invitée à participer aux rencontres Café-Contact qui ont lieu dans le bâtiment de l'imprimerie Hauswirth, salle St-Amédée, route du Jorat au Mont.



Amis des 4 coins

Mardi
14 décembre
Noël dès 11h.30
apéritif, accueil
12h.15 Dîner
avec productions

diverses: conte, poésies, enfants des écoles. Pour des raisons d'organisation, prière de s'inscrire auprès de Mme Moser au secrétariat paroissial, au numéro de tél. 652 92 80.

Mardi 11 janvier 1994 à 14 h.

Loto au foyer de la grande salle. Le groupe responsable serait heureux de recevoir des lots avant le 6 janvier. Nous vous serions reconnaissants de les apporter le matin au secrétariat paroissial ou le dimanche au culte.

Sapins de Noël

Comme chaque année, une grande vente de sapins de toutes dimensions aura lieu:

Samedis 11 et 18 déc. 9h.-18h.30

Dimanches 12 et 19 déc. 9h.-18h.30

Samedi 25 déc. 9h.-12h.

et tous les jours de la semaine
13 au 18 et 20 au 24 déc. 9h.-18h.30

Pour des sapins de 3,50 m. et plus, prière de téléphoner au n° 652 40 96 ou passer au domicile du vendeur avant le 7 décembre. Les sapins seront coupés le 8 décembre.

*Pour la vente: R. Genier
Face au restaurant La Bastide
Les Planches, Le Mont*

La Saint Nicolas au Grand-Mont

Le samedi 4 décembre prochain, une grande fête nous réunira au Grand-Mont.

Préparée par Mme Monique Eberlé M. Daniel Jenni, le programme est très alléchant pour petits et grands. Jugez plutôt:

08 h. 00 Début du marché

09 h. 00 Début des bricolages (bonhommes en pain d'épices, raves à creuser, etc.)

11 h. 00 Arrivée du Père Noël en calèche

13 h. 00 Départ des enfants, en cortège, pour la Paix du Soir

16 h. 00 Fin du marché.

Des friandises seront distribuées aux enfants, alors que les parents pourront, tout à loisir, découvrir les différents stands installés pour l'occasion.

Cette nouvelle grande manifestation dans un des coins du Mont, est possible grâce à l'appui et au soutien des commerçants du Grand-Mont qui se sont alliés à votre Société de Développement pour que la fête soit belle!

*Pour le comité:
Edouard Debétaz, président*



nos établissements scolaires

Jeux internationaux des écoliers, Hamilton Canada, juin 1994

Les Jeux internationaux, une philosophie

Les Jeux internationaux des écoliers créés en 1968 en Yougoslavie permettent à des jeunes de différents pays de se rencontrer, de se mesurer dans des disciplines sportives telles que l'athlétisme, la natation, le basket, le volley-ball, le triathlon...

Jusqu'à maintenant, les 22 Jeux internationaux des écoliers se sont toujours déroulés dans des villes européennes. Dix-neuf langues furent parlées parmi quelque 10'000 enfants des délégations de 78 villes et 25 pays.

En 1994, les 23e Jeux internationaux des écoliers se dérouleront à Hamilton, Canada du 15 au 19 juin 1994.

Pour la première fois, l'Etablissement du Mont-sur-Lausanne regroupant des élèves des six communes est invité à participer aux Jeux internationaux d'Hamilton.

Une toute nouvelle équipe dynamique composée de 10 athlètes et 2 accompagnants compétents et motivés ira représenter notre établissement.

Le sport n'est pas seul au rendez-vous de ces rencontres qui doivent également contribuer à faire connaître différentes cultures et d'autres modes de vie.

Pour cela, un programme culturel d'excursions et de visites permet aux participants de découvrir la ville d'accueil et ses environs.

Un investissement pratique, un partenariat entre tous doit se mettre en place pour l'organisation de ce voyage.

Connaissant votre ouverture face au sport et à la jeunesse, nous nous permettons de solliciter votre générosité et tout don aussi modeste soit-il est à adresser à:

Etablissement secondaire
du Mont-sur-Lausanne
Jeux internationaux

Caisse d'Epargne et de Crédit
CCP 10-432-4 / 1003 Lausanne
Compte n° C 131 947-7

Merci de votre encouragement !

Responsable: *Véronique Pellet*
Maîtresse d'éducation physique

nos nonagénaires

Eté fort sympathique pour les représentants de l'Exécutif communal qui ont eu ainsi l'occasion de présenter leurs vœux et félicitations à plusieurs heureux "Jubilaires".

Noces d'or de Mme et M. Ami Mermod

Après avoir vécu quelques années au Mont et à Cugy, c'est à l'âge de 17 ans, lorsque son père, Marcel Rauschert, reprend la menuiserie de la route de Lausanne, que Gilberte Rauschert s'établit en notre localité. Au sortir de sa période de scolarité obligatoire, Gilberte effectuera un apprentissage de vendeuse.

Pendant ce temps, Ami Mermod, né aux Ormonts, rejoint la capitale vaudoise, dès l'âge de 16 ans, pour y effectuer un apprentissage de mécanicien sur machines de bureau (machines à calculer).

C'est le 7 août 1943 qu'ils célébrèrent leur mariage; ils prennent domicile au ch. du Mottier, dès 1951, villa qu'ils occupent encore actuellement. Ils sont entourés de leurs deux fils, qui résident à Epalinges et Lausanne et d'un petit-fils et d'une petite-fille. A la retraite depuis quelques années déjà, M. Ami Mermod se déclare fervent joueur d'échecs et participe par ailleurs à la traditionnelle société de contemporains.

C'est donc le samedi 21 août que M. B. Schmutz, municipal, Directeur des travaux, accompagné du soussigné, a eu le plaisir de saluer ce couple fort sympathique, discret et chaleureux. Nous souhaitons à Mme et M. Ami Mermod encore de belles et tranquilles années dans leur propriété du ch. du Mottier.

C. Frioud

90^{ème} anniversaire de Mme Martha Gruber

Née en Allemagne, de parents suisses, le 23 mai 1903, Martha Gruber, née Werner, y effectue sa scolarité obligatoire, pour se rendre ensuite à Schaffhouse où elle effectue un apprentissage de nurse. Il faut peut-être noter



que la famille se trouvait en Allemagne pour des raisons professionnelles.

Son apprentissage terminé, Martha exerce son activité en s'occupant d'enfants de familles suisses souvent domiciliées à l'étranger (Florence, Bologne, Lille).

Son travail la conduit à Lyon où elle épouse, à l'âge de 29 ans, Jean Gruber qui travaillait également dans la région. Le sort ne lui a pas été des plus favorables puisqu'elle devait se retrouver veuve après 15 années de mariage. Dès son retour en Suisse, à Schaffhouse, auprès de sa famille, elle est engagée en qualité de vendeuse à "La Placette" où durant 20 ans elle travaille à l'entière satisfaction de ses employeurs. Après avoir occupé un logement sur territoire lausannois, durant près de 40 années, elle prend domicile à La Paix du Soir en automne 1988.

C'est le vendredi 21 mai que l'Exécutif communal a eu le plaisir de fêter Mme Martha Gruber, lors de la traditionnelle et sympathique manifestation organisée par la Direction de la Paix du Soir.

90^{ème} anniversaire de Mme Elisabeth Linquette

Lundi 5 juillet 1993, Mme Michèle Genier, municipale, accompagnée du soussigné, présente les vœux et félicitations de l'Exécutif communal à Mme Elisabeth Linquette, née le 5 juillet 1903.

Elisabeth Duvoisin vécut sa prime enfance, jusqu'à l'âge de 11 ans, dans une maison située à proximité de la maison du Dr Olivier; elle garde de cette période de merveilleux souvenirs. Ayant dû faire un apprentissage de courtière (alors qu'elle aurait souhaité être maîtresse d'école enfantine), elle vécut ensuite à Lausanne, jusqu'à son mariage, en 1939, avec un Français du

A droite: Mme Elisabeth Linquette



Nord, Jean Linquette (dont le nom signifie dans le patois de son pays "la fête au village").

Après les aléas de la guerre, ils s'installèrent d'abord à Cugy, puis en Martines, sur la Commune du Mont, dès 1953. Peu après, soit en 1957, M. et Mme Linquette ont eu la douleur de perdre leur fille Marjolaine.

Suite à l'invalidité de son mari, Mme E. Linquette a travaillé à domicile pour une fabrique de boîtes à musique, puis chez Omega (à Bellevaux) où elle devint rapidement correctrice d'atelier. Au décès de son mari, et ayant quitté Omega, elle se trouve une merveilleuse occupation bénévole en qualité de lectrice à la Fondation L. Bernet qui devait devenir la "Bibliothèque sonore". Elle a été considérée comme l'une des meilleures lectrices et a reçu de nombreuses lettres enthousiastes d'aveugles, amateurs de ses cassettes. C'est ainsi qu'elle a enregistré plus de 300 ouvrages (du roman aux recettes de cuisine, en passant par les traités d'économie politique, des ouvrages religieux, des essais, etc.).

Depuis près de trois ans, elle a abandonné cette activité et enfin, depuis fin juin 1993, elle réside à "La Paix du Soir". Pour elle également, nous formulons nos sincères vœux de santé pour encore de tranquilles années dans sa nouvelle "résidence" du chemin de Longeraie.

C. Frioud

90^{ème} anniversaire de M. René Boulenaz

Jeudi 12 août 1993, 90^{ème} anniversaire de M. René Boulenaz, pensionnaire de "La Paix du Soir". Les vœux de l'Exécutif communal lui ont été présentés par M. Daniel Grosclaude, directeur, municipal de l'instruction publique et des cultes, et également par Mme Michèle Genier, municipale.

René Boulenaz est né le 12 août 1903, à Concise, où il effectue sa scolarité obligatoire, pour se rendre ensuite à Neuchâtel, puis à Schiers, dans les Grisons, ceci pour préparer ses études de chimie qu'il accomplit à Neuchâtel. Dès la fin de ses études, il se doit d'effectuer son école de recrue, au terme de laquelle il s'engage auprès de la CIBA, à Bâle, en qualité d'employé, pour y réaliser une étonnante carrière qu'il terminera en 1968 au poste de directeur. Durant cette période d'activité professionnelle intense, qui lui procure également de nombreuses occasions de voyages, et ce dans le monde entier, René Boulenaz, demeure à Alersheim, près de Bâle; à l'âge de la retraite, il s'établit à Bâle. Durant la seconde guerre mondiale, René Boulenaz est mobilisé et sert son pays avec le grade de lieutenant. René Boulenaz a un fils, Jean-Claude, qui vécut également à Bâle jusqu'en 1975, pour s'établir à Lausanne et reprendre un cabinet dentaire; depuis 1984, M.

J.-Cl. Boulenaz est domicilié au Mont-sur-Lausanne.

A M. René Boulenaz, nous adressons également nos vœux les meilleurs pour une paisible retraite et encore d'agréables journées à La Paix du Soir.

100^{ème} anniversaire de Mme Mathilde Blatter

Événement relativement peu fréquent, célébration d'un 100^e anniversaire à "La Paix du Soir"

Emouvante cérémonie, en présence de M. Marcel Gorgé, Préfet du district de Lausanne, et de M. J.-P. Carroz, Syndic, pour célébrer le 100^{ème} anniversaire de Madame Mathilde Blatter, née le 2 septembre 1893.



Mme Blatter en compagnie de M. le Préfet

Au nom du Conseil d'Etat, M. le Préfet a eu le plaisir d'offrir le traditionnel fauteuil, alors que la Municipalité, pour sa part, offrait un bon d'achat pour des vêtements, la jubilaire faisant encore montre de quelque coquetterie.

Evoquons brièvement ce siècle d'existence: c'est vers la fin du siècle dernier que les parents de Mathilde Blatter, née Pégurri, sont venus d'Italie pour s'établir en Suisse. Ils exploitèrent une entreprise de transports (bois, charbon, gravier), précisément à Lausanne, au Vallon. Mathilde a fait un apprentissage de couturière-lingère. En 1932, elle épouse Christian Blatter, lui-même tailleur en uniformes; ils vécurent à Lausanne. Veuve, Mme Blatter est demeurée dans son appartement lausannois jusqu'en 1990, date de son "arrivée" à La Paix du Soir. Nous ne pouvons que lui adresser nos vœux les meilleurs pour encore de paisibles journées, fort bien entourée par le person-



Mme Blatter en compagnie de M. le Syndic

nel de l'institution, particulièrement dévoué à la cause des personnes âgées.

Secrétaire municipal
C. Frioud

Veillée de Noël à La Paix du Soir

Vous avez envie de partager un moment avec nous et d'entourer nos pensionnaires, alors venez à La Paix du Soir le 24 décembre dès 19 heures.

Si vous avez de la peine à vous déplacer, nous pouvons venir vous chercher.

EMS La Paix du Soir
Tél. 652 22 22

le conseil du vétérinaire

Les puces sont la cause la plus fréquente des maladies de peau chez les chiens et les chats, quels que soient leur âge ou leur race. Lorsqu'on est en présence d'une maladie de la peau avec des démangeaisons, il faut rechercher les puces avant tout autre examen.

On peut distinguer plusieurs variétés de puces. Elles n'ont pas toutes la même taille.

Un cycle complet d'une puce dure de 3 semaines à 2 ans, selon les conditions de température et d'humidité de l'environnement. La puce femelle dépose ses œufs dans l'entourage de son hôte. Étant donné qu'elle a une espérance de vie de 1 à 2 ans, cela lui laisse le temps de pondre environ 500 œufs! En outre, elle peut survivre jusqu'à 3 mois sépa-

rée de son hôte. Dans des conditions optimales, les larves éclosent déjà après 2 à 4 jours. Ces dernières se nourrissent des excréments de puces. Elles se développent en 3 stades larvaires avant de devenir adultes.

Quand la puce pique son hôte, certaines substances contenues dans sa salive provoquent des démangeaisons, particulièrement chez le chien. Les chats ne sont pas très sensibles. Par contre, beaucoup de chiens et quelques chats font des allergies aux piqûres de puces. Cela se manifeste alors par une dermatite, localisée principalement sur le dos, à la base de la queue, sous les bras et sous le ventre. L'étendue et la gravité des symptômes n'est pas dépendante de la quantité de puces présentes mais de la sensibilité de l'animal. A force de se gratter et de se lécher, il aggravera énormément les lésions et il peut s'ensuire une infection cutanée sévère et généralisée. Il est donc primordial de traiter radicalement les animaux de dermatite allergique. Il est très important de ne pas oublier, en plus des mesures prises pour soigner l'animal, de désinfecter les lieux où il habite, afin d'éliminer les œufs et larves séjournant dans les tapis, coussins, canapés, etc.

Les puces peuvent accessoirement piquer les humains, mais, par chance, elles n'y restent pas.

Un bon moyen de contrôler si un animal a des puces est de le frotter avec la main au-dessus d'un drap ou d'un buvard blanc. Les excréments de puces, qui sont noirs, seront alors bien visibles. En les mouillant légèrement, on verra apparaître la couleur rouge du sang qu'ils contiennent.

Dr L. Walter

nos sociétés

“Portes ouvertes” au Tennis-Club Le Châtaignier

Le samedi 27 novembre 93 de 15 h. 30 à 18 h. 00. Venez nombreux visiter le Tennis-Club.

La victoire olympique de Marc Rosset, l'arrivée de l'équipe suisse en finale de la Coupe Davis et l'intérêt suscité ici par la retransmission à la télévision des grands tournois démontrent l'importance prise par le tennis dans notre pays, notamment sa popularité parmi les jeunes.

Qu'en est-il dans notre région ? Comment se porte le Tennis-Club Le Châtaignier au Mont ?

Au cours des dernières années, des clubs de tennis se sont créés dans tous les villages des environs. Au même moment, certains grands clubs de Lausanne semblaient parfois être à la recherche de membres actifs en début

de saison. Certaines personnes parlaient déjà du déclin du tennis. Certes, le nombre des joueurs, membres de l'Association Suisse de Tennis (AST), n'est plus en forte augmentation comme au début des années 1980, mais ils se répartissent dans un plus grand nombre de clubs ou ne font pas partie de cette association, ce qui fausse les statistiques. Ce sport se pratique désormais sur deux saisons, été et hiver et la fréquentation des halles de tennis est réjouissante.

Depuis 1981 le Tennis-Club Le Châtaignier compte plus de 400 membres, cette année 410 exactement, dont 41 cadets (jusqu'à l'âge de douze ans) et 66 juniors (jusqu'à 18 ans). L'intérêt que portent les jeunes du Mont est porteur d'avenir. Ils participent aux différentes compétitions (interclubs) et les progrès tennistiques sont prometteurs grâce aux efforts de deux professeurs et de plusieurs moniteurs. Quelques jeunes sont déjà bien classés. Les cours du mercredi sont très fréquentés et des stages d'une semaine sont prévus pendant les vacances scolaires.

Afin de promouvoir le tennis dans notre commune et de faire connaître le T.C. Le Châtaignier, le comité du club a décidé d'organiser une journée “portes ouvertes”, entre 15 h. 30 et 18 h. 00 le samedi 27 novembre prochain selon le programme suivant:

Le comité d'accueil

- 1) Vous donnera tous les renseignements concernant le club, les cours juniors et cadets, le déroulement des saisons été et hiver, ainsi que les montants des cotisations, finances d'entrée, abonnements et prix de l'heure pour la saison d'hiver.
- 2) Vous expliquera notre système de réservation. Nous venons d'acquérir un logiciel informatique nous permettant de réserver nos parties, en simple ou en double, au moyen d'une carte personnelle, avec photo et code-barre.
- 3) Vous fera visiter nos installations. Pour ceux qui n'ont jamais vu notre club, ce sera une excellente occasion de faire connaissance.

Démonstration de tennis dans la halle courts 1 et 2 à partir de 16 h. 00

- Les visiteurs auront la possibilité de voir comment s'organisent les leçons de tennis pour les jeunes. A cet effet, deux professeurs seront à leur disposition. Plusieurs cadets participeront à une démonstration sur le court n° 1 et nos meilleurs juniors joueront en double sur le court n° 2. Chacun pourra se rendre compte des progrès accomplis par les uns et des difficultés que rencontrent les plus jeunes. Mais tous ont le même but: devenir des champions.

Participez et jouez

- Vous qui n'avez jamais essayé de tenir une raquette...mais qui avez envie de taper dans les petites balles, le court n° 3 vous sera réservé. Quelques joueurs chevronnés du club vous prêteront raquettes et balles. Il vous suffira de venir avec des chaussures de gymnastique ou de tennis. Ce jour là, ils seront votre partenaire, et pourquoi pas, dans l'avenir, votre adversaire.

Au plaisir de vous rencontrer.

*Tennis-Club Le Châtaignier
A.W.*

FSG Le Mont

La FSG au pays des princes charmants

Oyez, oyez braves gens, sa majesté la gym aura le plaisir de vous présenter son spectacle annuel les vendredi 3 et samedi 4 décembre à la salle de gymnastique, transformée pour l'occasion en paysage féérique digne des princesses qui peuplent les rêves d'enfants.

Venez nombreux revivre les histoires héroïques et romantiques du monde de Walt Disney, admirer Blanche Neige et les sept nains, trembler pour Robin des Bois ou même voler avec Peter Pan, dans un paysage émerveillé par l'originalité des costumes, la fantaisie des productions, l'enthousiasme des participants qui vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour le plaisir des sens.

V. Cordey

Bel effort pour la Gym hommes

C'est l'histoire d'un groupe de solides gaillards sans prétention aucune qui décida de tenter sa chance lors de la première réunion romande de la Gym hommes les 5 et 6 juin derniers.

Toute l'aventure se déroulera à Payerne, sous un soleil de plomb et une chaleur écrasante, qui n'empêcha pas nos vaillants conquérants de gagner des pin's et des casquettes pour leur participation à un cross de 2400 mètres, un concours de volley où ils se distinguèrent en tant que première équipe vaudoise du classement, en obtenant le 8^{ème} rang sur 29, et un concours de section où ils prirent place dans le premier tiers du palmarès parmi soixante équipes inscrites.

Bravo donc à la Gym hommes qui a relevé le défi et montre une fois de plus que l'important est de participer et de se faire plaisir avant tout.

Elles ont toutes passé le test

Lors de la fête régionale de la côte les 5 et 6 juin passés à Aubonne, sept filles des agrès de notre société ont fièrement participé aux concours individuels du test 2 de la catégorie 11, 13 ans. Au total figuraient 46 concurrents qui ont

tous dû obtenir un minimum de trente points dans les quatre disciplines imposées: les anneaux, le sol, le saut, les barres assymétriques. Nos charmantes concurrentes sont rentrées la tête haute et méritent nos plus vives félicitations.

Classement:

14. Herzog Adèle	dist. 33,90 pts
27. Staub Claire	33,15 pts
28. Vonburen Mélanie	33,10 pts
30. Lecomte Adeline	33,10 pts
32. Henchoz Katia	33,10 pts
36. Borin Dorothee	32,75 pts
37. Corbaz Gaëlle	32,75 pts

Les notes identiques furent départagées par l'épreuve des anneaux.

On fera mieux la prochaine fois

Eh oui, cela n'arrive pas qu'aux autres, et ce n'est jamais agréable lorsqu'on est personnellement touché, mais on peut se consoler rapidement d'un échec de ce genre! Il suffit de reprendre confiance en soi et de se dire qu'on ne peut que faire mieux, que l'on va s'entraîner en conséquence. Voilà à peu près ce que se sont dit les 19 pupillettes de notre section lors du concours de société le dimanche 6 juin, à Aubonne toujours. Les pauvres se virent reléguées au 23^{ème} rang pour un total de 33 équipes. Mais malgré leur déception, elles rentrèrent toutes bron-

zées à la maison, et eurent tout de même beaucoup de plaisir, d'autant plus que leurs aînées, les moyennes pupillettes passèrent avec brio l'épreuve du feu en obtenant la 7^{ème} place sur 26 sections avec une note de 8,836. Tout est bien qui finit bien donc et rendez-vous, sans doute, l'année prochaine, pour de nouvelles aventures de nos petites et moyennes pupillettes.

V. Cordey

Société de Développement

L'armée en fanfare

Le 30 septembre, au Châtaignier, c'est près de 300 personnes qui ont eu le plaisir de savourer deux sens essentiels, l'ouïe et le goût.

En effet, c'est un concert exceptionnel que nous ont offert les soldats de l'ER INF 210. Pour la première fois en public, cette formation nous a gratifié de variations musicales des plus réussies.

Encore une fois "Bravo à ces musiciens" qui se sont produits dans leur concert final, le 4 novembre à ST-Maurice et que des membres de notre comité sont allés apprécier une deuxième fois.

La partie gustative, quant à elle, fut "sublime" et nous nous réjouissons déjà

de goûter à cette "soupe du chalet" à une autre occasion.

Merci à notre cuisinier "maison" M. Pailly ainsi qu'à ses aides de cuisine.

4 coins du mont

Dates de parution pour 1994

En 1994, le journal «Aux 4 coins du Mont» continuera à paraître tous les deux mois. Vos articles doivent être déposés au plus tard à la date indiquée, à l'adresse suivante:

Mme R. Vaucher, chemin du Mottier 3, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, téléphone 653 90 03.

Pour l'année 1994, le calendrier est le suivant:

<u>Dépôt des articles</u>	<u>Parution</u>
10 janvier	fin janvier
10 mars	fin mai
10 mai	fin juillet
10 juillet	fin septembre
10 septembre	fin novembre
10 novembre	

Merci de votre collaboration et de votre ponctualité.

Noël de paix et d'amour !

*Il se passe d'étranges choses !
Comme dans un silence mystérieux,
A la fois simple et grandiose,
Une sorte de magie flotte dans les cieux.*

*Toute jeune et frêle, voici Marie
S'appuyant au bras de Joseph son époux.
Elle porte en Elle une richesse infinie,
Un petit enfant, trésor si doux.*

*La route est longue, le moment pressant.
Un abri douillet ferait leur bonheur !
Pas de place pour ces voyageurs se hâtant.
Marchant avec courage, ils s'en vont ailleurs.*

*Là, enfin un refuge; c'est le soir.
Les nuits sont fraîches en Orient.
Un peu de paille dans une mangeoire
Et un bœuf et un âne soufflant...*

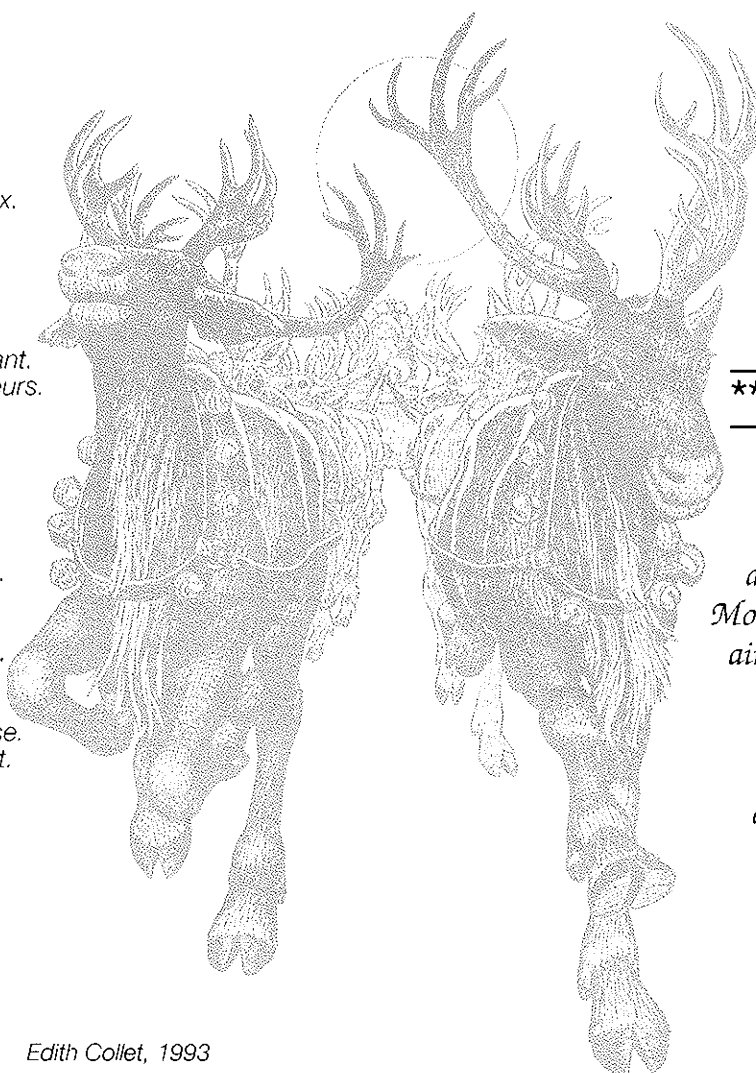
*Dans le ciel brillent comme des diamants.
Une étoile de ses feux intenses
Scintille et illumine le firmament.
Il flotte dans l'air des chants d'espérance.*

*Des senteurs subtiles les environnent,
Embaumant cette nuit belle et mystérieuse.
Les clochettes des troupeaux carillonnent.
Hâtez-vous vers l'Etable miraculeuse.*

*Jésus de Bethléem, en cette nuit divine,
Porteur de paix et d'amour
Est né, enfant de Palestine.
Souvenons-nous-en au fil des jours !*

*Noël ! C'est Noël ! chantent les anges
Pour cet enfant, divin Roi des cieux.
Noël ! Noël ! ils répètent les louanges
De ce chérubin, don de Dieu.*

Edith Collet, 1993



***** vœux *****

*Les autorités
de la Commune du
Mont-sur-Lausanne,
ainsi que l'ensemble
du personnel
communal
souhaitent à tous
d'excellentes fêtes
de fin d'année
et espèrent
que 1993
sera une année
heureuse pour
chacun*